DES PERSONNES QUI S'ENGAGENT

Fondé en 1957 par Joseph Wresinski avec les habitants d'un bidonville de la région parisienne, le Mouvement international ATD Quart Monde est aujourd'hui présent dans 29 pays sur 4 continents. Ses membres actifs s'engagent ensemble pour détruire la misère :

Les militants Quart Monde.
Les personnes très pauvres sont les premières à refuser la misère qu'elles subissent. Certaines deviennent militantes et s'engagent pour changer la vie de tous ceux qui connaissent les mêmes souffrances.

Les volontaires permanents.
Des hommes et des femmes choisissent de s'engager à plein temps et dans la durée aux côtés des personnes en grande pauvreté. Ces volontaires perçoivent une rémunération modeste et identique quels que soient leur ancienneté et leur niveau de responsabilité.

Les alliés.
Ces bénévoles développent les actions et diffusent le message d'ATD Quart Monde au sein de leur milieu social, professionnel ou culturel pour que le refus de la misère devienne une priorité partagée.

100 000 amis et sympathisants soutiennent le Mouvement ATD Quart Monde financièrement et lors de campagnes publiques.

POUR NOUS REJOINDRE :

www.atd-quartmonde.fr

ATD QUART MONDE
Signez l'appel à s'unir pour un monde sans misère :
www.17oct.org

ATD QUART MONDE

Crédit photos : Efpaix.com/ATD Quart Monde

PENSER ET AGIR AUTREMENT CONTRE LA MISÈRE

ATD QUART MONDE

NOS ACTIONS...

Au-delà de l'assistance, ATD Quart Monde vise la destruction radicale de la misère comme d'autres ont visé l'abolition de l'esclavage. Cette ambition renvoie à l'organisation même de nos sociétés, à nos choix politiques tout comme aux réflexes de peur et de ségrégation. Ce défi exige de nous unir pour faire respecter les droits de l'homme pour chacun. Il suppose l'expression et la participation des plus pauvres, à tous les niveaux de notre société.

Agir pour le partage du savoir et de la culture

Pour valoriser les savoirs et talents de chacun, ATD Quart Monde entreprend de nombreuses actions culturelles : bibliothèques de rue, festivals des Savoirs et des Arts, pré-écoles, Universités Populaires Quart Monde, théâtre, ateliers-chant, ateliers d'écriture...

Agir pour l'accès de tous aux droits de tous

Des projets pilotes sur le logement, le travail, la santé, l'éducation... sont menés en lien avec de nombreux partenaires. Un accent particulier est mis sur le soutien aux projets familiaux.
Un travail de fond auprès des institutions françaises a contribué à la création, notamment, du Revenu Minimum d'Insertion (RMI), de la Couverture Maladie Universelle (CMU) ainsi qu'au vote de la loi de lutte contre les exclusions de 1998.

Agir pour mobiliser les citoyens, les institutions, les autorités, les universités afin que le savoir des plus pauvres soit pris en compte.

Pour interpeller l'opinion publique et faire entendre la voix des plus pauvres, ATD Quart Monde a créé la Journée mondiale du refus de la misère, reconnue par l'ONU en 1992.

PENSER ET AGIR AUTREMENT CONTRE LA MISÈRE

"LÀ OÙ DES HOMMES SONT CONDAMNÉS À VIVRE DANS LA MISÈRE, LES DROITS DE L'HOMME SONT VIOLÉS. S'UNIR POUR LES FAIRE RESPECTER EST UN DEVOIR SACRÉ."

JOSEPH WRESINSKI

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

> Rejoindre le volontariat international ATD Quart Monde. Les volontaires permanents sont actuellement près de 400, dans 29 pays, de toutes origines sociales, géographiques et culturelles.

> Participer à nos actions et mobilisations. En France, plus de 80 groupes locaux d'ATD Quart Monde soutiennent des engagements citoyens de lutte contre les exclusions.

> Nous soutenir financièrement : ce sont les dons qui donnent au Mouvement la possibilité et la liberté d'être solidaire des plus pauvres, y compris là où les pouvoirs publics ne veulent pas financer des actions.

> Découvrir et vous former grâce aux livres et aux publications d'ATD Quart Monde. www.editionsquartmonde.org

> Adhérer : vous marquez ainsi votre accord avec les options fondamentales d'ATD Quart Monde, vous apportez votre voix de citoyen à l'expression publique et au combat politique d'ATD Quart Monde. Plus un mouvement compte d'adhérents, plus il pèse dans les décisions.

UNE ÉTHIQUE FINANCIÈRE

Nous faisons le choix de ne pas mener de coûteuses campagnes de publicité pour l'appel aux dons.
Nous refusons tout échange, vente ou location de fichier d'adresses des membres, amis ou donateurs.
Nous cherchons une cohérence entre notre objectif - détruire la misère - et nos pratiques financières.

Rémunérations

Les dirigeants (président, délégué général, directeur administratif…) sont entièrement bénévoles ou volontaires permanents. Ces derniers bénéficient d'une indemnité (en France, 550 Euros/mois pour un célibataire) et sont logés.

Affectation des dons

La Fondation ATD Quart Monde, reconnue d'utilité publique en 1971, garantit que les dons versés et les biens servent effectivement à la lutte contre la misère. Ils sont utilisés en respectant le choix du donateur : dons pour le volontariat international, pour un projet précis en France ou encore pour l'action dans un pays où ATD Quart Monde est présent. Les dons ouvrent droit à déduction fiscale au titre des impôts sur le revenu comme au titre de l'ISF.

« ...les principales conclusions que nous avons tirées de notre contrôle d'ATD Quart Monde, un contrôle comme nous aimerions en conduire souvent, tant la gestion que nous avons eue à examiner est exemplaire.(...) Nos contrôles montrent que l'emploi de cet argent est en tous points conforme à l'objet des appels à la générosité du public. »

Philippe Seguin, Président de la Cour des Comptes – février 2007